

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE DE LA DECENTRALISATION ET
DES LIBERTES LOCALES**

REGION DE SILA

DEPARTEMENT DE DJOURF AL AMAR

SOUS-PREFECTURE D'AMDAM



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON HABANIE

Juillet 2014 à Juin 2018

Elaboré par la population du canton

Avec l'appui technique de la composante 1 du PADL II sur financement FED

Et l'accompagnement de l'OCL ACORD

Juillet 2014

Table des matières

LISTE DES ABREVIATIONS	1
INTRODUCTION.....	2
I. GENERALITES SUR LE CANTON.....	4
1.1 MILIEU PHYSIQUE	4
1.1.1 Localisation géographique.....	4
1.1.2 Caractéristiques physiques.....	5
1.1.3 Les ressources naturelles	6
1.2 MILIEU HUMAIN.....	11
1.2.1 Historique du canton	11
1.2.2 Caractéristiques démographiques.....	12
1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle	12
1.2.4 Organisations modernes.....	13
1.3 LES INTERVENANTS	15
1.4 LES INFRASTRUCTURES	20
1.5 ACTIVITES ECONOMIQUES	24
1.5.1 Agriculture.....	24
1.5.2 Élevage	25
1.5.3 Pêche	26
1.5.4 Commerce.....	26
1.5.5 Artisanat	26
1.5.6 Autres activités	27
II DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE	27
2.1 LE DOMAINE AFFAIRES SOCIALES ET GENRE	28
2.1.1 Résultats du diagnostic.....	28
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	30
2.2 LE DOMAINE AGRICULTURE/ELEVAGE	31
2.2.1 Résultats du diagnostic.....	31
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	34
2.3. LE DOMAINE ECONOMIE	35
2.3.1 Résultats du diagnostic.....	35
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	36
2.4. LE DOMAINE EDUCATION/JEUNESSE/SPORT/CULTURE.....	37

2.4.1 Résultats du diagnostic.....	37
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	39
2.5. DOMAINE ENVIRONNEMENT/GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.....	40
2.5.1 Résultats du diagnostic.....	40
2.5.2 Les axes prioritaires de développement	41
2.6. DOMAINE SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT.....	42
2.6.1 Résultats du diagnostic.....	42
2.6.2 Les axes prioritaires de développement	44
III SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES	45
IV PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN	48
4.1 DOMAINE : AFFAIRES SOCIALES & GENRE	48
4.2 DOMAINE : AGRICULTURE/ELEVAGE	50
4.3 DOMAINE : ECONOMIE.....	53
4.4 DOMAINE : EDUCATION/JEUNESSE/CULTURE/SPORT	54
4.5 DOMAINE : GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	58
4.6 DOMAINE : SANTE/EAU & ASSAINISSEMENT	59
V MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS	62
5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	62
5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME	62
5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL	63
5.3.1. <i>Domaine : Affaires Sociales & Genre</i>	63
5.3.2. <i>Domaine : Agriculture/Elevage</i>	64
5.3.3. <i>Domaine : Economie</i>	67
5.3.4. <i>Domaine : Education/Jeunesse/Culture/Sport</i>	68
5.3.5. <i>Domaine : Gestion des Ressources Naturelles</i>	69
5.3.6. <i>Domaine : Santé/Eau & Assainissement</i>	70
CONCLUSION.....	73
ANNEXES	74

LISTE DES ABREVIATIONS

ACORD	: Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
ADC	: Association de Développement Cantonal
AFRICARE	:
AG	: Assemblée Générale
APE	: Association des Parents d'Elèves
APICED	: Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires pour le Développement
BCI	: Bureau Consul International
BE	: Bureau Exécutif
CCD	: Comité Cantonal de Développement
CDA	: Comité Départemental d'Action
CDC	: Comité de Développement Cantonal
CT	: Commission Thématique
DPC	: Diagnostic Participatif Cantonal
FED	: Fonds Européen de Développement
IDEN	: Inspection Départementale de l'Education Nationale
IMC	: International Medical Corse
IRW	: Islamic Relief World Wide
MC	: Maitre Communautaire
OCL	: Organisme Correspondant Local
ONDR	: Office National de Développement Rural
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
OSC	: Organisation de Société Civile
PADL	: Programme d'Appui au Développement Local
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAS/AFD	: Projet d'Appui à la Stabilisation de l'Est/Agence Française de Développement
PDL	: Plan de Développement Local
PROADEL	: Programme d'Appui au Développement Local
PRODABO	: Programme de Développement rural décentralisé d'Assoungba-Biltine-Ouara
PU	: Première Urgence
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
U E	: Union Européenne
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

La planification locale est un processus qui vise à élaborer un développement méthodique dans le temps et dans l'espace par la participation des communautés concernées et la mobilisation des ressources locales. Elle prend en compte la vision commune du développement de la localité et responsabilise les communautés intéressées.

Le présent Plan de Développement Local (PDL) est de ce fait, le produit des efforts concertés des communautés locales avec l'appui technique de la composante I du Programme d'Appui au Développement Local (PADLII) et l'accompagnement de l'Organisme Correspondant Local représenté par l'Association de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD) sur financement du 10^{ème} FED.

Les différentes couches sociales et les Organisations de Société Civile (OSC) de base ont été ainsi associées à tous les niveaux du processus.

C'est en effet, autour de la concertation et du consensus que ce document a été produit.

C'est un document de référence pour le développement du canton qui s'inscrit dans une perspective de l'amélioration des conditions de vie des communautés de ladite localité à travers la valorisation des moyens d'existence et la prise en compte des enjeux environnementaux.

Il présente de manière concise les résultats de l'étude de milieu, la vision du canton, les axes stratégiques, les actions à mener, les moyens à mettre en œuvre etc. en tenant compte des principaux problèmes de développement, des besoins des communautés, des contraintes, des potentialités et des opportunités.

Contexte général d'élaboration du PDL

Après avoir tiré les enseignements des approches de développement dites « Top-down » qui consistaient à élaborer un plan de développement global sans tenir compte des aspirations et réalités des communautés locales, une réorientation de l'approche a été faite par le gouvernement en vue d'impulser une nouvelle dynamique qui soutienne un développement à la base à partir de la décentralisation.

Cette approche se veut réaliste par la responsabilisation des communautés locales à travers la prise de décisions qui concernent leur propre destinée. Elle implique la participation des communautés concernées, la mobilisation des ressources locales et la prise en compte des réalités via la concertation et le consensus.

De ce fait, l'élaboration participative d'un PDL s'inscrit dans une logique de renforcement des capacités techniques des communautés locales par l'appropriation de la démarche en vue de l'auto-orientation du développement de leurs localités qui prenne en considération leur vision en lien avec les opportunités et atouts qui s'offrent à elles.

C'est dans cette optique que le présent PDL est élaboré et actualisé pour servir de document de base pour le développement du canton Habanié.

Il jette la base de la décentralisation prônée par le gouvernement et constitue un cadre référentiel de gestion concertée des ressources locales par le truchement du consensus autour des intérêts contradictoires et la pratique de la bonne gouvernance.

Il a pour objectifs :

- Assurer une réflexion commune et un consensus pour une vision commune ;
- Assurer un développement harmonieux et durable ;
- Veiller à la gestion transparente des ressources du terroir ;
- Assurer aux communautés l'appropriation de la démarche.

Méthodologie de l'actualisation du PDL

S'inscrivant dans un contexte d'actualisation de la planification, la réalisation du présent PDL n'a pas dérogé à la démarche consignée dans le guide harmonisée de l'élaboration de PDL.

En effet, inspirée dudit guide harmonisé, la méthodologie qui, a permis de finaliser ce document est, axée autour 9 grandes étapes à savoir :

- 1- Information et sensibilisation
- 2- L'autoévaluation
- 3- L'étude de milieu ;
- 4- Le diagnostic participatif
- 5- La restructuration
- 6- Les travaux de groupes thématiques
- 7- L'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets
- 8- L'ébauche du PDL
- 9- La validation

Ainsi donc, dès le lancement du projet en novembre 2012 dans le canton, les travaux ont commencé par la prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles, les membres du CDC, les représentants des OSC, et autres personnes ressources. Ce travail avait pour objectif avoir l'adhésion et le soutien des personnes contactées.

Après ces prises de contacts, des campagnes d'information et de sensibilisation ont été effectuées à travers une AG cantonale qui s'est tenu le 30/01/13 et des ateliers de travail au niveau de grappes de villages qui se sont déroulés du 02/02 au 09/02/2013 à Drebankhel, Kamadalwa, Guirlier et Dangoul.

Une AG d'autoévaluation, à l'issue de laquelle les forces et faiblesses de la mise en œuvre du PDL ont été identifiées et des mesures pour l'amélioration de la stratégie et de la méthodologie de mise en œuvre ont été prises ; cette AG s'est tenue à Am-dam du 12 au 13/02/2013.

A la suite de cette activité d'autoévaluation, les études du milieu se sont enchainées à partir de du 15/02/ au 30/03/2013.

Les résultats de ces études ont permis de préparer le Diagnostic Participatif Cantonal au cours duquel, une analyse globale du canton a été faite. Ce DPC s'est effectué du 09 au 10/04/2013 à Dangoul. A cet effet, le diagnostic du territoire a été établi, les grands axes prioritaires de développement ont été définis par domaine, les idées de projets ont été dégagées par domaine. Cette activité a été aussi l'occasion de mettre en place les Commissions Thématiques (CT).

Les travaux de groupes thématiques ont suivi la mise en place des CT ; ces travaux se sont déroulés en petites grappes de villages. De ces travaux, il a résulté des propositions de projets concrets en réponse aux contraintes, problèmes et besoins réels des communautés.

En outre, ces projets ont fait objet de priorisation et d'adoption au niveau cantonal ; ce travail a été fait avec l'appui des services techniques déconcentrés de l'Etat. Leur apport a permis de réorienter les actions en conformité avec les normes, principes et règles qui régissent les actions de développement.

Les projets ainsi arrêtés ont été validé au niveau local puis au niveau départemental par le CDA.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1 MILIEU PHYSIQUE

1.1.1 Localisation géographique

Situé approximativement entre la 20° de longitude Est et la 12° de latitude Nord, le canton Habanié jadis connu sous l'appellation de « *Bandala* » est une circonscription territoriale du Département de Djourouf Al-Ahmar, Région de Sila. Il est sous l'administration de la Sous-préfecture d'Am-dam.

Son Chef-lieu naguère Dressa, aujourd'hui Drebal-khel est coupé d'Am-dam pendant la saison pluvieuse par les Ouadis et autres eaux ruisselantes qui traversent le canton ; cet isolement dure environ 1 à 2 mois en fonction de l'importance de la saison ; c'est à partir du mois de juillet que cette localité est coupée du reste du Département.

Le canton est limité au Nord par le canton Dadjo, au Sud et à l'Est par le canton Kadjaksé et à l'Ouest par le canton Bakha.

Etalé sur une superficie d'environ 878 km², Habanié compte une population approximative de 19.583 habitants avec une densité de 22,30 habitants au km² selon le recensement communautaire ; il totalise 105 villages et Fériks. Cette population vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage.

1.1.2 Caractéristiques physiques

1.1.2.1 Relief

Le canton Habanié est composé d'un relief moins accidenté et relativement plat constitué de plaines de sables et de petits cours d'eau temporaires ; on y trouve également de petites élévations montagneuses par endroit qui sont entre autres Absouf, Garamé, Ambarbar, Kamfout dans la zone de Drebalikhel, Diguéné et Daoud Koussam dans la zone de Guirlié.

1.1.2.2 Climat

Le climat du canton est de type soudano-sahélien caractérisé par un courant de vent chaud venant du Nord appelé harmattan, une température moyenne qui varie entre les 42°C et 25°C et deux saisons qui sont la saison sèche et la saison pluvieuse. La saison sèche, habituellement plus longue, dure environ 8 mois allant de Mai à Octobre ; tandis que la saison des pluies, moins longue, s'étale du mois de Juin à Septembre soit 4 mois de durée. La durée de ces saisons varie dans le temps ; car il existe des périodes de sécheresse ou de mauvaise répartition de pluies qui écourtent la saison pluvieuse en allongeant celle dite sèche.

La moyenne des hauteurs de pluies cumulées varie entre les 300mn et 700mn/an ; la graphique ci-dessous présente les moyennes de la pluviométrie pour les 5 dernières années.



Sources : station météorologique du Sous-secteur ONDR d'Am-dam

1.1.2.3 Hydrographie

L'hydrographie du canton est constituée essentiellement des cours d'eaux temporaires (Owadis) dont les principaux sont entre autres le Batha (qui coule deux mois durant pendant la saison des pluies et qui traverse les zones de Tourane, Guirlié, Albiher, Adiguémat, Tchaima, Amkidéko, Djaroubou et de Galbassa), le Ouadis Allokori et le Ouadis Abdam qui parcourent les zones d'Amkhalbat, de Dangoul, de Amhadjelidjé et

Les sols dégradés se trouvent dans l'ensemble du territoire cantonal avec une accentuation dans les zones de Marmak, d'Amhabilé, d'Attarate, de Biheratere, d'Amkhalbat, de Khoubaye, de Benhassan, de d'Ab-ourfaye, de Rimélé, de Dangoul, de Harazaye, de Goz-beida, de Dressaye et de Hassassaye.

Des techniques locales de restauration de sols telles que la jachère et la rotation sont souvent utilisées mais sans effets positifs conséquents. La technique consistant à l'apport organique est très peu utilisée à cause du fait qu'elle nécessite un déploiement d'importants efforts et d'investissements ; elle se fait souvent à travers des conventions pour le parcage d'animaux dans le site d'exploitation contre un nombre de pains de sucre en fonction de temps de parcage et de la superficie.

Pour lutter contre l'érosion, de petits barrages (sath), faits à l'aide de bois morts en amont des ruissellements d'eaux en vue de ralentir le débit de l'écoulement des eaux, sont construits dans certains sites d'exploitation dégradés ; ces barrages sont éphémères et ne contribuent pas à limiter véritablement la dégradation du sol sur une importante superficie.

Par ailleurs, il n'existe presque pas d'investissements pour une restauration de sols de grande importance.

1.1.3.2 Végétation et Flore

La flore est constituée d'espèces végétales rencontrées dans les savanes ; elle est composée pour la plus part des épineux et autres arbustes clairsemés ; ce sont entre autre les *Anogeisus leiocarpus*, *Balanites aegyptiaca*, *Acacia nilotica*, *Diospyros mespiliformis*, *Celtis integrifolia*, *Tamarindus indica*, *Ziziphus*, *Acacia albida* etc.

Ces espèces sont utilisées pour la construction des habitats, pour l'énergie domestique et l'alimentation. Cependant, elles sont menacées de disparition sous la pression de l'action anthropique. Les lois relatives à la protection de l'environnement en vigueur et la détermination manifeste du gouvernement pour la préservation des écosystèmes ont contribué à la diminution de la pression et la régénérescence de certaines espèces végétales.

On trouve les touffes de végétation le long des ouadis et dans certaines zones (Hidjer-Ibeit, Sangué-Foute etc.).

Le tableau ci-dessous présente de manière non exhaustive la liste des espèces ligneuses et herbacées existantes et celles en voie de disparition.

Tableau n° 1

Espèces ligneuse existantes	Espèces ligneuses en voie de disparition
<ul style="list-style-type: none"> - Tamarindus indica (Ardeb), - ficus gnaphalocarpa (Djimes), - acacia albida (Harazss), - celtis integrifolia (Ahla), - acacia nilotica (Garate), - diospyros mespiliformis (Djokhan), - prosopis africana (Guirli), - mitagyna inermis (Aboungato), - crataeva andaconil (Dabkar), - dalbergia melanoxylon (Babanouss), - sclerocarya birrea (Himete), - acacia polyacantha (Amsiné), - ziziphus spina christi (Korno), - ziziphus mauritiana (Nabak), - balanites aegyptiaca (Hadjilidj), - entada africana (Arate), - bauhinia rufescens (Koulkoul), - hyphaene thebaica (Dom), - acaia mellifera (Kitir azarak), - borassus aethiopiun(Deleb), - acacia seyal (Talha), - ficus thonningii (Djakhdjakh), - cassia siberiana (Amkachawaye), - acacia raddiana (Sayal), - Amsisi , - ficus platyphylla (Dambolo), - sterculia setigera(Roud-roude), - commiphora africana(Gafal), 	<ul style="list-style-type: none"> - Ceiba pentandra (Roum), - anogeissus leiocarpus (Sahaba), - siré, - dichrostachys cinerra (Kadate), - dalbergia melanoxylon (babanouse), - grewia bicolor(Bacham), - prosopis africana (Guirli), - vitex sp (Amdougoulgoul), - celtis integrifolia (Ahla), - ficus gnaphalocarpa (Djimesse), - acacia mellifera(Kitir azarak), - acacia polyacantha (Amsiné), - acacia albida(Haraze), - detarium microcarpium(Ablélé), - chadartalbieda , - boscia sp(Kourmoute), - terminalia sp(Darote), - lannea acida (Layoune), - Piliostigma reticulatum (Kharoub), acacia seyal (Talha), - capparidaceae corymbosa(Mardo), - capparidaceae decidua(Toumtoum), - stereospermum kunthianum (Khachkhach),

<ul style="list-style-type: none"> - vitex sp (Aboundougoulgoule), - stereospermum kunthianum (khachkhache), - terminalia sp (Darote), - combretum glutinosum (Habile), - boschia sp.(Kourmoute), - capparis decidua (Toumtoum), - detarium microcarpum (Ablélé), - piliostigma reticulatumK (haroube), - azadirachta indica (mime), - manguifera indica (Manga), - phoenix dactylifera (Ballah), - lannea microcarpa (Miless), - acacia alaxacantha (Aboundourou) 	<ul style="list-style-type: none"> - khaya senegalensis (Mouraye), - lannea microcarpa (Millesse), - Gardenia ternifolia (Aboungawiya)
---	---

Tableau n°2 liste des herbacées existantes et celles en voie de disparition.

Espèces Herbacées	
Existantes	En voie de disparition
Mahoub, Absabe, Creb, Amdoufoufou, Siméma, Boutiri, Lissek, Askanit, Khirera, Firewadibdié, Hantout, Ammiférit, Ammigejiné, Sacarnaba, Bareanténé,	

Hourab Hawsa, Gaw, Agrich, Sigguet Diffré Kamdalla Abdjigma Haouich Bikhel Amniguiro Amdounoub Chourab Ndjaraba Andressa Alkhirène Séroub Alhantoute Amchoka Tadou Balilé Amdibadjo	
---	--

1.1.3.3 Faune

Les espèces fauniques du canton sont multiples et diversifiées ; elles vivent dans un écosystème menacé de destruction. En effet, les communautés locales puisent leurs moyens d'existence et de survie de cet écosystème d'où la destruction du cadre de vie de la faune.

De ce qui précède, l'existence des espèces fauniques vivant dans ces biotopes est aussi menacée.

En outre, il faut aussi noter l'existence des pratiques de braconnage qui pèsent sur la survie de la faune du canton.

Contrairement à l'ensemble des espèces fauniques, le varan, le phacochère, le hérisson... sont les espèces les plus prolifiques et les moins menacées à cause soit des croyances qui interdisent la consommation de certaines de ces espèces, soit des habitudes alimentaires.

Une liste non exhaustive des espèces fauniques existantes et celles en voie de disparition est présentée sur le tableau ci-après.

Tableau n°3

Espèces faunique existantes	Espèces fauniques en voie de disparition
Babouin (Tiguile), Phacochère (Hallouf), Hyène (Marfayin), Chacal (Bachom), Autruche (Naam), Ecureuil (Sabara), Chat sauvage (Guite), Biche cochon (Tiguidim) Singe (Abalange), Genette (Dourban), Fennec (Abounhissein), Varan (Warale), Rat (Far), Fourmilier (Aboundoulaf), Porc-épic (Abchok), Guépard (Fadé), Cak-Amsoubakh ; Ilaya ; Didat Khala (Pintade); Fahadé Mignar Varan (Waral)	Eléphant (file), Lion (doute), Panthère (nimir), Girafe (zaraf), Lycaon (soumoua), Antilope (tetal), Grand koudou (djalate), Buffle (djamousse), Elan (abgarne), Wahach, Ariale, Alguiten, Hamar, Gazelle (khazal), Gazelle (dorcassfirguil), Hippopotame (guirinti), Crocodile (Timssa) Lièvre (Arnab) Serpent Boa (Assala) Gnalate Tessal Hadjar ;

1.1.3.4 Ressources naturelles non renouvelables

Du point de vue des ressources naturelles non renouvelables, il n'y a aucune étude qui ressorte des données sur cet aspect. Aussi, aucune exploitation minière sous quelles que formes que ce soit n'est effectuée pour l'instant.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1 Historique du canton

La création du canton Bandala l'actuel Habanié fait suite à la fondation du royaume de l'Ouaddaï (18^{ème} siècle) qui a instauré des entités territoriales dans les territoires conquises. Cette appellation de Bandala doit son nom aux premiers occupants (Toundjour) du territoire pris en captivité par l'ancien empire de Ouaddaï.

Cette entité territoriale est devenue canton au milieu du 20^{ème} siècle avec la restructuration administrative initiée par l'administration coloniale.

Trois dynasties se sont déjà succédé depuis la création de ce canton ; la première assurée par Souar Adam a été succédée par son fils Darbène Souar qui, à son tour s'est fait succéder par son fils Abdoulaye Darbène, l'actuel Chef de canton.

1.2.2 Caractéristiques démographiques

L'effectif de la population de Habanié est estimé à près de 19.583 habitants soit une densité de 22,30 habitants/km². Elle est hétérogène et est constituée essentiellement des Salamat (groupe ethnique dominant) des Oulad bor, des Zouyouts, des Kouchta, des Falayite et des tributs Arabes récemment installées...

Une partie de la population (jeunes) émigre périodiquement en direction du Soudan et de la Région de Salamat ou encore à l'intérieur de la Région de Sila à la recherche de sources supplémentaires de revenu (exploitation de l'or, emploi...).

1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle

Il y a une articulation très fluide entre l'organisation sociale et l'organisation politique. Ces deux organisations sont soudées par le ciment culturel.

En effet, du point de vue social, la structure est basée sur la lignée familiale et les alliances. La notion stricte de la famille nucléaire n'y est presque pas. La famille est constituée du père de la mère, des enfants, et la lignée généalogique. Le plus âgé de toute la lignée est le patriarche ; il est respecté et sa décision est irrévocable. Les chefs de la famille restreinte sont responsables de la gestion de leur famille respective. Chaque famille constitue une unité de production.

Toutes les décisions importantes sont prises par consensus à travers la concertation. Par ailleurs, cette famille s'élargit aux alliances intercommunautaires, à l'amitié et au voisinage. Elle s'exprime par une solidarité manifeste ; cette solidarité constitue une sécurité sociale pour les communautés locales.

Du point de vue de l'alliance, le mariage consanguin demeure la forme de l'alliance la plus pratiquée dans les différentes communautés du canton ; il se fait sans le consentement des conjoints, c'est la décision de la famille et surtout des hommes qui prime. La valeur de la dot a évolué dans le temps ; de nos jours, ce sont 2 moutons, 2 coros (mesure locale) de thé, 10 pais de sucre, 1 paire de bœufs et 100000f en espèce qui constituent la dot. Toutefois, cette valeur n'est pas exigée au comptant ; par ailleurs, elle peut aussi aller au-delà en fonction du rang social de la famille de l'époux.

La bénédiction religieuse « *Fathia* » est la confirmation de l'alliance. Cette cérémonie religieuse doit être suivie de la célébration nuptiale « *Arousse* » au cours de laquelle de nombreux présents sont offerts aux jeunes mariés (es).

Les mariages, les circoncisions et excisions sont des occasions de réjouissance et de partage.

Les femmes sont très actives dans la mobilisation des ressources pour la satisfaction des besoins familiaux ou communautaires ; elles travaillent plus mais sont moins

impliquées dans la gestion des ressources ou de revenus et la prise de décision. Elles ont une grande responsabilité dans l'éducation et la santé des enfants.

En dépit de cette position relativement marginale de la femme, on note une exception à travers la désignation d'une femme à la chefferie traditionnelle dans le village nommé Bagartène.

Quant aux jeunes, ils sont appelés à obtempérer à toutes les décisions prises par le conseil des sages. Ils aident leurs parents dans la production de biens et services.

Du point de vue politique, les communautés villageoises sont administrées par les Chefs de village qui sont légitimés soit par l'héritage, soit par une confirmation de l'autorité administrative local après un choix consensuel de la communauté concernée.

Ces chefs, garantissent la sécurité, veillent à l'application des règles et normes qui régissent le bon fonctionnement de leur société. Ils rendent compte aux Kalifats qui sont les représentants du chef de canton dans une zone déterminée. Ceux-ci rendent à leur tour compte au Chef de canton qui lui représente l'administration publique au niveau local. Ce dernier rend compte au Sous-préfet.

L'islam est la seule religion pratiquée dans le canton Habanié. L'éducation des enfants et toutes les pratiques culturelles sont plus ou moins calquées de l'islam.

En ce qui concerne la gestion foncière, la terre est une propriété communautaire; sa gestion dépend à la fois des Chefs de village, du Chef de canton mais aussi de la communauté villageoise. L'espace culturel s'hérite, il peut être octroyé gracieusement ou moyennant une somme symbolique par un individu à une tiers personne pour une exploitation temporaire ; la propriété foncière est fonction de l'appartenance communautaires.

L'exploitation de nouveaux espaces devient de plus en plus difficile à cause des mesures de protection de l'environnement qui sont le plus souvent interprétées à tort au détriment des communautés locales.

Les ventes d'espaces exploitables sont réservées spécifiquement aux pouvoirs traditionnels avec le consentement de la communauté concernée.

Le droit à la propriété foncière des femmes est acquis à travers l'héritage et le don pour les espaces culturelles.

Les espaces d'habitation sont accessibles à tous avec l'accord du Chef de village.

1.2.4 Organisations modernes

Du point de vue des organisations modernes, il existe une multitude de groupements et d'associations dans le canton.

Ce mouvement associatif a été impulsé par l'Office National de Développement rural (ONDR) et galvanisé par l'Association de Coopération de Recherche pour le Développement (ACORD), une des premières Organisations Non Gouvernementales (ONG) à intervenir dans le Département (2001).

De manière générale, ces organisations paysannes sont dysfonctionnelles à cause de la non maîtrise des principes et règles de fonctionnement. Elles sont pour la plupart fondées sur les affinités familiales et leur existence concrète est fonction des opportunités. Toutefois, il existe des organisations qui sont bien structurées et qui ont des réalisations tangibles.

En plus de ces structures, il faut noter la mise en place d'une structure cantonale qui est chargée de coordonner la planification et les actions de développement du canton, de mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des projets issus de leur PDL etc.

Impulsé par PRODABO, le Comité de Développement Cantonal (CDC) de Habanié a été mise en place en 2004 ; il a été restructuré en 2009 et est devenu Association de Développement Cantonal (ADC) en 2013 avec l'appui financier et technique du PADL et l'accompagnement de l'Organisme Correspondant Local (OCL) ACORD ; Cf. liste du Bureau Exécutif (BE) et des groupements et associations à l'annexes.

L'ADC a été mise en place lors d'une Assemblée Générale cantonale qui a réuni les représentants des villages et des OSC ;

1.3 LES INTERVENANTS

Parmi les intervenants (Projets, Programme, ONG) dans le canton, on note les institutions ci-dessous :

Institutions	Domaine d'Intervention	Réalisations	Localisation	Période
ONDR/PNSA	Appui à la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Formation ; - Appui conseil ; - Mise à disposition de 9 tracteurs; - Suivi/évaluation ; - Collecte des données 	- Cantonal	2010-2014
Inspection Départementale de d'Environnementale	Protection de l'environnement	Production de pépinières ;	- Cantonal	
Secteur de l'Elevage	Appui à la production animale	<ul style="list-style-type: none"> - Formation ; - Appui conseil ; - Couverture vaccinale - Traitement curatif - Collecte des données 	- Cantonal	
Inspection Départementale de l'Education Nationale	Gestion de l'administration et du personnel; Suivi et évaluation de du système éducatif ; Collecte et traitement de données ; Renforcement des capacités techniques du personnel ; Appui technique et organisationnel des APE.		- Cantonal	
ACORD	<ul style="list-style-type: none"> • « <i>Projet d'Accompagnement des OSC et CDC/ADC des</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Un PDL réalisé ; - Une ADC 	- Cantonal	2012-2014

	<p><i>Départements d'Abdi et de Djourouf Al-Ahmar</i> »</p> <p>1-Appui à la planification et à la structuration.</p> <p>2-Renforcement des capacités techniques et financiers des OSC et ADC.</p>	<p>restructurée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quatre (04) OSC (2 à Karoubaye, 1 à Galbassa et 1 à Albiere) subventionnées. 		
	<ul style="list-style-type: none"> • « <i>Projet d'Appui à la Stabilisation des Personnes Déplacées, Retournées et de la Population Hôte</i> » (PAS/AFD/ACORD). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des matériels agricoles (décortiqueuses, charrettes, charrues BP4, moulinettes à pattes arachide etc.) - Distribution de petits ruminants aux ménages vulnérables ; - Constructions de puits maraichers (4 puits) - Construction de magasin (1 magasin) ; - Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des OSC (3 groupements) 	Al-djézira	2011-2013
		<p>Soins de santé primaire dans la zone B [Clinique mobile dans 16 sites du Département dont 3 dans le canton Dadjo] – Consultation curative, soins préventifs : CPN, Vaccination, Education à la Santé...]</p> <p>Appui au transfert des urgences médicales en</p>		
1	SANTE			

IMC		fournissant du carburant à l'ambulance du district sanitaire [Femmes en grossesse, enfants et autres personnes en situation critique.]		Mai - décembre 2013	
		Hôpital : Appui à la chaîne de froid (vaccins), au fonctionnement du laboratoire et l'approvisionnement en eau potable par la fourniture d'électricité...			
	2	NUTRITION	Hôpital : CNT [Centre de Nutrition Thérapeutique], 19 CNA [Centre de Nutrition Ambulatoire], 19 CNS [Centre de Nutrition supplémentaire pour enfant & femmes enceintes et allaitantes] dans les zones A & B et dépistage nutritionnel.		Couvre toute la population du canton
	3	PROMOTION A L'HYGIENE-SANTE/ NUTRITION	Sensibilisation à l'hygiène-Allaitement exclusif-santé dans les zones A & B. Distribution de Kit d'hygiène & moustiquaires imprégnées à 2000 ménages.		
4	FORMATION	Formation du personnel (Infirmiers, relais communautaires, matrones...)			
ISLAMIC Relief	La Sécurité Alimentaire L'Eau, Hygiène et Assainissement	- Construction d'un seuil d'épandage ;	- Al-djazira ; - Galbassa ;	2012-2014	

		<ul style="list-style-type: none"> - Construction de puits ; - Mise en place d'un mécanisme de Micro-crédit ; - Mise en place du warrantage ; - Appuis en matériels et intrants agricoles ; - Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des OP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Al-biere ; - Guirlier ; - Kamadalwa ; - Sarfaye 	
BCI (Bureau Consult International)	« <i>Projet d'Appui à la Stabilisation des Personnes Déplacées, Retournées et de la Population Hôte</i> » (PAS/AFD);			Mai 2011- Fin Mars 2013
	« Mise en œuvre des actions GRN issues des PDL dans le Département de Djourouf Al-Ahmar »			2013-2015
COOPI	Appui aux Services de santé et à la participation communautaire dans le district sanitaire d'AM-DAM	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de la clôture de l'Hôpital de District d'AM-DAM - Approvisionnement en médicament de soin de santé ; 	Cantonal	
Unicef	<p>1-Programme de prise en charge de la malnutrition aiguë avec l'appui d'ECHO ;</p> <p>2-La lutte contre le paludisme, la vaccination des enfants dans le cadre de PEV et la lutte contre la poliomyélite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appui en matière d'intrants (Plumpy nut) pour les enfants malnutris ; - Campagnes de vaccination de masse et de routine (AVS polio); - Appui l'équipe cadre du 	Cantonal	2012-2016

		district sanitaire et aux Responsables des Centres de Santé (RCS) dans la PEC correcte des cas de paludisme par le système de gratuité des médicaments antipaludiques ; -Distribution des Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) aux enfants de 0-11 mois et les femmes enceintes.		
PRODABO				2008-2009
PROADEL			Cantonal	

1.4 LES INFRASTRUCTURES

Les tableaux ci-dessous présentent la situation des infrastructures par secteur.

Infrastructures hydrauliques

N°	Localité	Nombre/Type d'infrastructures				Observations
		Pompe manuelle	Puits maraicher	Puits pastorale	Mare aménagée	
01	Dangoul	1				Fonctionnelle
02	Goz-Mara	1				Fonctionnelle
03	Amkhalbat	1				Fonctionnelle
04	Drebalkhel	1				Fonctionnelle
05	Goz-beida	1				Fonctionnelle
06	Dangoul Haraza	1				Fonctionnel
07	Nadama	1				Non fonctionnel
08	Ben Hassan	1				Non fonctionnel
09	Kamadalwa	1				Fonctionnel
10	Al-Djazira	2				1Fonctionnel, 1 non fonctionnel
11						
12		1	0	0		

Infrastructure marchande

Type d'infrastructure	Localisation	Nombre	Etat	Financement	Observations
Magasin de stockage	Al-djezira	4			
Magasin de stockage	Tchaima	1			
Magasin de stockage	Kamadalwa	1			
Magasin de stockage	Karoubaye	5			
Magasin de stockage	Benhassan	6			
Magasin de stockage	Amkhalbat	10			
Magasin de stockage	Dangoul	10			
Magasin de stockage	Albiher	4			
Magasin de stockage	Tourane	1			
Magasin de stockage	Amhadjelidjé	6			
Magasin de stockage	Guirlié	1			

Les marchés hebdomadaires

Marché	Jour	Observations
Dangoul	Dimanche	
Amkhalbat	Samedi	
Dangarfalik	Mercredi	
Albiher	Mardi	
Guissesse	Jeudi	
Aldjazira	Jeudi	
Guirlier	Samedi	

Infrastructure éducative

Village	Nombre d'écoles	Nombre de salles de classe	Nombre d'élèves		Date de création	Cycle	Type de construction	Nombre d'enseignants		Observations
			Filles	Garçons				Etat	communautaires	
Drebalkhel	1	4								
Goz Mara	1	2	35	42	1997	CEII	Paille	0	3	Française
Al-djazira	1	3	47	98	2005	CMI	Paille	0	4	Française
Touran	1	3	40	38	1996	CE1	Durable	2	0	Française
Kamadalwa	1	1	30	73	2004	CPII	Paille	0	1	Française
Kharoubaye	1	3			1996	CEI	Durable	1	2	Française
Adiguemat	1	1	31	39	1996	CPII	Paille	0	3	Française
Guirlié	1	3	31	32	1998	CE1	Durable	1	4	Française

Djaroubou	1	1	31	29	2011	CPII	Paille	0	3	Française
Al-biher	1	1	25	39	2012	CPII	Durable	1	1	Française
Galbassa	1	1	4	11	2000	CPII	Paille	0	3	Française
Tchaima	1									
Habanié	1	2	33	51	2005	CMI	Paille	0	2	Française
Dangoul	1	1								
Amkhalbat	1	1								

1.5 ACTIVITES ECONOMIQUES

1.5.1 Agriculture

L'agriculture est l'une des principales activités économiques du canton. Elle est pratiquée par l'ensemble des communautés locales.

Centrée sur la production céréalière (Sorgho, Pénicilaire, Bérébéré etc.) celle des oléagineux (Arachide et Sésame) et de légumineux (haricot), l'agriculture assouvit les besoins en alimentation et constitue une source de revenus pour les ménages.

Cependant, cette activité est confrontée à de multiples contraintes ; ces contraintes sont entre autres, l'insuffisance des intrants et matériels de production ce, en dépit des appuis du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) ; les pratiques culturales obsolètes ; les aléas climatiques ; l'appauvrissement des sols, la dévastation des cultures par les ennemis de cultures (oiseaux, criquets, coléoptères (cantharides et autres), singes, phacochères et autres rongeurs).

Les oléagineux sont des cultures de rente ; ils occupent de plus en plus de place en termes de surfaces emblavées et temps de travail dans l'agriculture locale.

En effet, la baisse de production céréalière constatée durant les dix dernières années due en partie aux aléas climatiques (sécheresse, mauvaise répartition des pluies) d'une part, aux attaques des oiseaux granivores et à l'appauvrissement des sols (érosion hydrique et actions anthropiques) d'autre part a favorisé le développement de la culture des oléagineux qui sont moins exposés aux menaces et plus rentables en termes de revenus.

Par ailleurs, pour compenser le déficit céréalier, la production maraichère est développée le long des ouadis ; néanmoins il y a lieu de remarquer que les techniques culturales liées à cette activité sont peu maîtrisées.

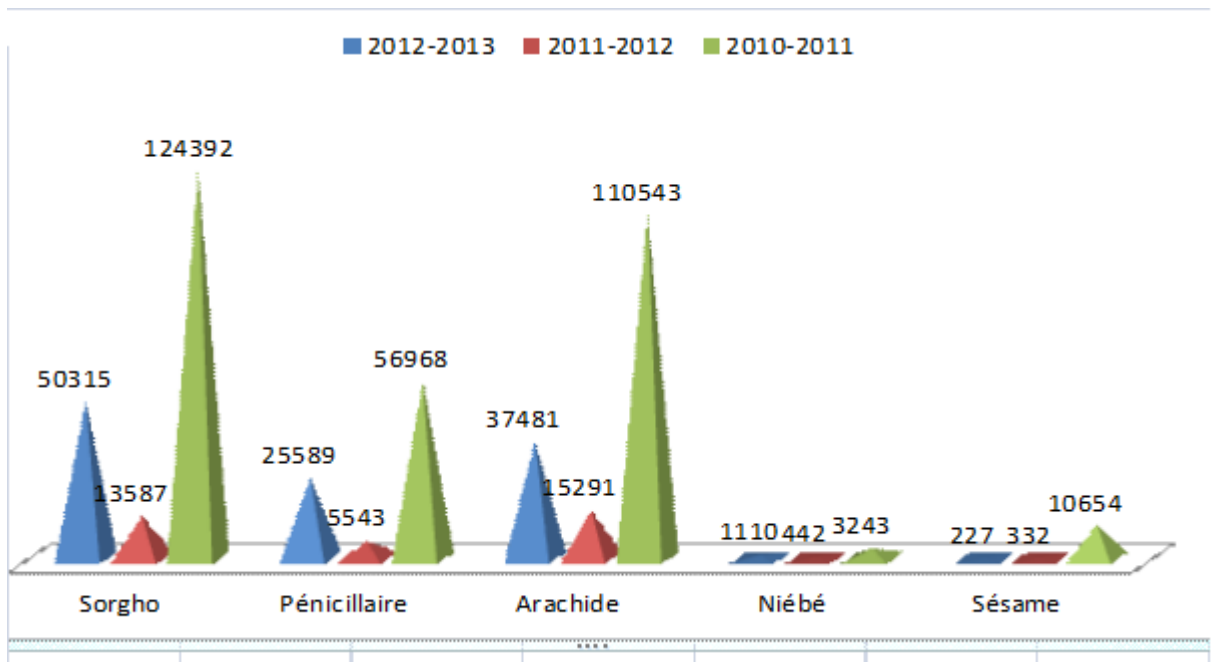
Cette pratique occupe une minorité de producteurs et exige une vulgarisation et un renforcement des capacités techniques des maraichers en vue d'impulser une production plus importante.

L'organisation de la production agricole se fait souvent autour des unités de production qui sont les familles nucléaires et les organisations paysannes de production dites groupements. Les exploitations agricoles sont souvent collectives quel que soit le type d'unité de production. Quelques rares exploitations sont faites de manière individuelle.

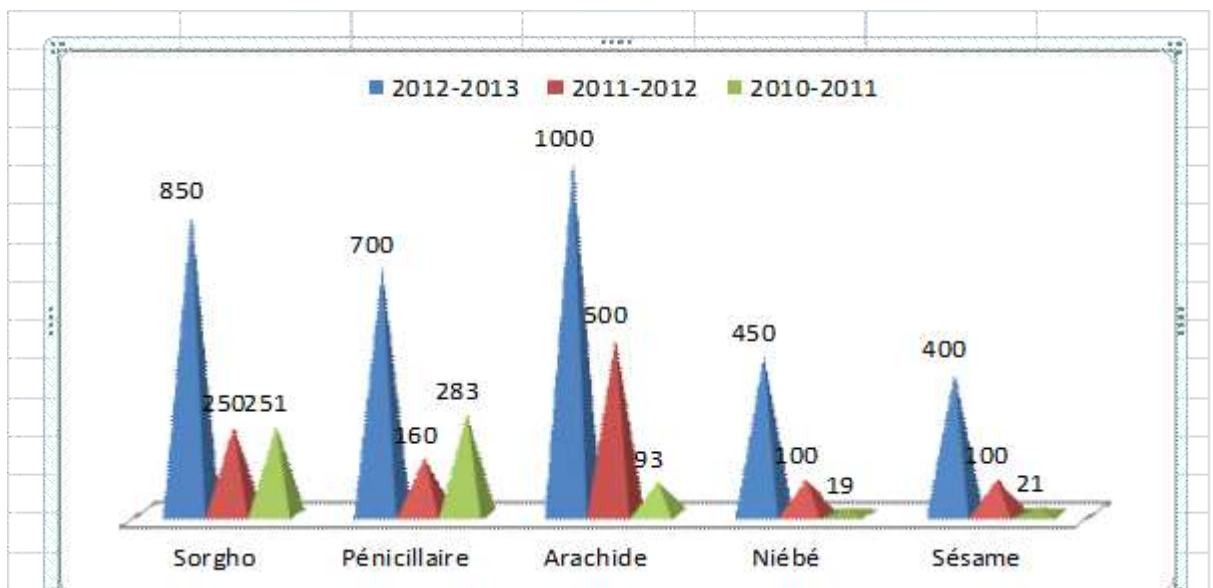
Pour résorber certaines de ces contraintes liées la production agricole, quelques actions sont entreprises ; des pratiques traditionnelles visant à restaurer les sols sont souvent mises en vigueur ; il s'agit de la jachère, de la rotation et les barrages contre l'érosion hydrique ; ces pratiques ont montré leurs limites du point de vue durabilité de l'action et de l'importance de superficie emblavée.

Par contre, on note pour l'instant un seul ouvrage hydro-agricole (barrage à sable) réalisé dans le village Habanié par le Projet Sécurité Alimentaire de IRW.

La production des 3 dernières années



Le rendement des 3 dernières années



Sources : Secteur ONDR d'Am-dam

1.5.2 Élevage

Dans l'ordre d'importance, l'élevage vient en deuxième position après l'agriculture ; en effet, c'est l'ensemble des communautés qui pratique d'une manière ou d'une autre cette activité. Les espèces animales élevées dans ce canton sont entre autres : les ovins, les caprins, les bovins, les équins, les asins, la volaille etc. ; en outre, on y trouve également les camelins qui y campent durant une période donnée lors des transhumances. Cette activité est pratiquée de diverses manières ; il existe l'élevage

'd'embouche, l'élevage de transhumance, l'élevage de semi-transhumance, l'élevage domestique etc.

Les zones d'intérêt pastoral sont entre autres la zone de Makharout, d'Abniéré, de Rouaba, de Kharoubaye, de Dibibine et de Tchétchenné ; ce sont des zones à forte potentialité de pâturage cependant, elles manquent suffisamment d'eau d'abreuvement.

Mais faut-il aussi noter l'insuffisance d'infrastructures pastorales, de couverture sanitaire ainsi que d'appui technique. Ces insuffisances constituent de contraintes à l'épanouissement de ce secteur.

1.5.3 Pêche

La pêche est une activité accessoire qui occupe une minorité de personnes ; elle se pratique de façon occasionnelle. Cependant, les produits de la pêche sont très prisés et constituent un supplément alimentaire pour certaines familles.

Tirés du Batha, les produits issus de cette activité sont vendus sur les marchés locaux. La production de poissons est limitée dans le temps ; elle ne dure que 3 à 4 mois en fonction de l'importance de la crue.

Les espèces produites sont généralement le silure, l'anguille et quelque fois de la carpe et autres espèces peu appréciées.

1.5.4 Commerce

Le commerce est basé essentiellement sur la production locale (l'Arachide, le Sésame, les Céréales, le Haricot etc.) ; les échanges se font aussi autour des produits manufacturés (habilles, sucre, thé, savon, les produits de la pâtisserie etc.) importés du Soudan et des bétails.

Le canton compte au total 7 marchés dont 5 fonctionnels ; le plus important est celui de Dangoul sur lequel on y trouve les commerçants venant de la Sous-préfecture de Haouich, de Biéré dans le Département d'Abdi, d'Am-dam et des villages d'autres cantons avoisinants.

Mais il faut remarquer que l'insuffisance d'infrastructures marchandes, l'état des pistes, l'isolement des marchés pendant la saison des pluies, l'absence d'un établissement de micro crédit etc. sont autant de contraintes qui freinent le développement de l'économie locale.

1.5.5 Artisanat

L'artisanat est une activité pratiquée par la majorité des communautés locales ; il n'existe pas de structures qui puissent organiser les artisans du canton. Les pratiquants de cette activité évoluent de façon individuelle ; ce qui ne favorise pas l'émergence de ce secteur d'activité.

Les produits de cette activité sont entre autres le Seko fait à base de tige de mil qui sert de matériaux de construction des cases (Kournouk), les calebasses décorées, les

accessoires de monture, les outils agricoles et armes de défense, les nattes, les peaux tannées etc.

L'artisanat, en dépit de sa position marginale dans l'économie locale, constitue une ressource très importante à travers laquelle, les ménages tirent une partie de leurs revenus.

Il est exercé aussi bien par les femmes que par les hommes ; les femmes sont beaucoup plus intéressées par le tissage de nattes, la décoration de Calebasses, la vannerie, etc.

La plupart des activités de ce secteur est réalisée beaucoup plus en saison sèche et constitue des activités complémentaires qui n'occupent pas plus d'un quart ($\frac{1}{4}$) de temps de travail ; elles sont exercées pendant les moments de pause sinon de repos.

Seule, la forge, est exercée par des familles spécialisées dans le domaine et en plein temps.

1.5.6 Autres activités

Une révolution est en train de se faire dans le domaine du transport. En effet, ce domaine devient de plus en plus prometteur car il constitue une source importante de revenus pour les jeunes ; il s'agit des motos taxis inter village. Cette activité génère d'importants revenus aux pratiquants.

Autre domaine exploré par les jeunes est la charge de batteries de téléphones portables ; ceux qui pratiquent cette activité se munissent d'un générateur, des multiprises adaptées localement et des chargeurs ; ils font le tour des marchés pour vendre leur prestation aux utilisateurs de téléphones qui ne disposent pas de sources d'énergie pour la charge de leurs appareils cellulaires.

II DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

Cette partie présente les résultats du diagnostic par domaine effectué avec les groupes thématiques et la population cantonale lors des ateliers de Diagnostic Participatif.

2.1 LE DOMAINE AFFAIRES SOCIALES ET GENRE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Fort taux d'analphabétisme en milieu féminin	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> Les pesanteurs socio-culturelles ; Mariage précoce Déperdition scolaire féminine et faiblesse de taux de scolarisation féminine ; Insuffisance de structures d'alphabétisation ; Insuffisance de prise de conscience. 	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de la chance de réussite ; Ignorance ; Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de filles en âge de scolarisation ; Existence de structures socioéducatives ; Existence de l'Association de développement cantonal (ADC) ; Existence leaders religieux et politiques locaux ; Existence d'une politique nationale en faveur de la scolarisation de la fille. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation en faveur de la scolarisation et l'alphabétisation de filles/femmes Création de centres d'alphabétisation féminins. Sensibilisation contre le mariage précoce.
2. Pauvreté relativement généralisée en milieu féminin	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> Les pesanteurs socioculturelles L'inaccessibilité aux facteurs et moyens de 	<ul style="list-style-type: none"> Faible revenus ; Pouvoir de décision limité. Dépendance totale de 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de l'ADC ; Existence des organisations 	<ul style="list-style-type: none"> Appui aux initiatives féminines de développement à travers l'octroi de micro crédit et

		production	la femme vis-à-vis de l'homme ;	féminines de développement ; Ministère de micro crédit ; Partenaires au développement ; Services techniques déconcentrés de l'Etat ; Institution privée de micro crédit.	subventions ; Création d'un centre d'apprentissage (couture, tricotage, tissage etc.) en faveur des femmes ;
3. Fort taux de malnutrition	cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ignorance ; ✓ Mauvaise alimentation ; ✓ Mauvaises conditions d'hygiène alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux élevé de mortalité infantile 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de structures socio-sanitaires ; ✓ Existence de partenaires au développement (IMC, IRW, COOPI etc.) ; ✓ Existence de l'Association de développement cantonal (ADC). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création des centres nutritionnels et prise en charge socio-sanitaire des enfants malnutris, des mères allaitantes et femmes enceintes.

4. Complications à l'accouchement	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de visites prénatales ; ✓ Insuffisance de personnel spécialisé; ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux élevé de Risques de mourir de l'enfant et de la mère à l'accouchement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de structures socio-sanitaires ; ✓ Existence de partenaires au développement (IMC, IRW, COOPI etc.) ; ✓ Existence de l'Association de développement cantonal (ADC) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation de la femme pour les visites pré et postnatales ✓ Formation et dotation des femmes accoucheuses en outils et équipements appropriés..
-----------------------------------	----------	---	--	--	--

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
<ol style="list-style-type: none"> 1. Fort taux d'analphabétisme chez la femme 2. Pauvreté relativement généralisée en milieu féminin 3. Fort taux de malnutrition 4. Complications à l'accouchement 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des organisations féminines de développement ; Disponibilité du Ministère de micro crédit ; Existence de partenaires au développement ; Existence des services techniques déconcentrés de l'Etat ; Existence des institutions 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès de la femme aux facteurs de production ; Améliore l'accès aux soins de santé maternelle et infantile. 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des sensibilisations en faveur de la scolarisation et l'alphabétisation de filles/femmes ; Créer de centres d'alphabétisation féminins. Organiser des sensibilisations contre le mariage précoce ; Appuyer les initiatives féminines de développement à travers l'octroi de micro crédit et

	privées de micro crédit ; Existence de structures socio-sanitaires ; Existence de partenaires spécialisés dans la prise en charge socio sanitaire de la mère et de l'enfant (IMC, IRW, COOPI, UNICEF etc.) ; Existence de l'ADC et de l'APE		subventions ; Créer un centre d'apprentissage (couture, tricotage, tissage etc.) pour la femme Créer des centres nutritionnels pour la prise en charge socio-sanitaire des enfants malnutris, des mères allaitantes et femmes enceintes. Organiser de sensibilisations pour les visites pré et postnatales. Former et doter les femmes accoucheuses en outils et équipements appropriés.
--	--	--	--

2.2 LE DOMAINE AGRICULTURE/ELEVAGE

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Faible production agricole	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mauvaise répartition des pluies ; ✓ Sécheresses ; ✓ Ennemis de cultures ✓ Pauvreté de sols ; ✓ Insuffisance de matériels et intrants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insécurité alimentaire ✓ Affaiblissement de l'économie locale. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des OP ; ✓ Existence de l'ADC ; ✓ Disponibilité des services spécialisés de l'Etat ; ✓ Disponibilité des partenaires au 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Former les producteurs locaux en techniques agricoles ✓ Approvisionnement en matériels et intrants agricoles (semences améliorées et diversifiées, produits phytosanitaires)

		<ul style="list-style-type: none"> agricoles ; ✓ Usage des techniques de production inadéquates ; ✓ Insuffisance d'infrastructures hydro agricoles 		<ul style="list-style-type: none"> développement ; ✓ Existences des ressources agricoles ; ✓ Existences des programmes et projets ; ✓ Disponibilité du PNSA. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Former les producteurs en techniques de restauration de sols ; ✓ Formation en techniques de production maraichère ; ✓ Construction de puits maraichers ; ✓ Construction de cordons pierreux et de seuils d'épandage.
2. Conditions de production animale difficiles	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible couverture sanitaire ; ✓ Insuffisance d'infrastructures pastorales et hydro pastorales ; ✓ Insuffisance de pâturage ; ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Affaiblissement de l'économie locale ; ✓ Perte du capital animal ; ✓ Insécurité alimentaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des OP ; ✓ Existence de l'ADC ; ✓ Disponibilité des services spécialisés de l'Etat ; ✓ Disponibilité des partenaires au développement ; ✓ Existences des 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire des parcs de vaccination ; ✓ Former des auxiliaires d'élevage ; ✓ Provisionner les médicaments de traitement animal ; Construire des puits pastoraux ; ✓ Creuser des mares

				ressources agricoles ; ✓ Existences des programmes et projets ; ✓ Disponibilité du PNSA.	
3. Conflit agriculteurs/éleveurs	Cantonal	✓ Non respect des limites des zones de pâturage et de cultures;	✓ Désagrégation du tissu social ;	✓ Existence des OP ; ✓ Existence de l'ADC ; ✓ Disponibilité des services spécialisés de l'Etat ; ✓ Disponibilité des partenaires au développement ; ✓ Existences des ressources agricoles ; ✓ Existences des programmes et projets ; ✓ Disponibilité du PNSA.	✓ Sensibiliser pour le respect de la délimitation des couloirs de transhumance et des aires de stationnement ou de parcage; ✓ Baliser les couloirs de transhumance.

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
<p>1. Faible production agricole</p> <p>2. Conditions de production animale difficiles;</p> <p>3. Conflits agriculteurs/éleveurs</p>	<p>Existence des OP ;</p> <p>Existence de l'ADC ;</p> <p>Disponibilité des services spécialisés de l'Etat ;</p> <p>Disponibilité des partenaires au développement ;</p> <p>Existences des ressources agricoles ;</p> <p>Existences des programmes et projets ;</p> <p>Disponibilité du PNSA.</p>	<p>Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des producteurs ;</p> <p>Favoriser la cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs.</p>	<p>Former les producteurs locaux en techniques agricoles</p> <p>Approvisionner en matériels et intrants agricoles (semences améliorées et diversifiées, produits phytosanitaires)</p> <p>Former les producteurs en techniques de restauration de sols ;</p> <p>Former en techniques de production maraichère ;</p> <p>Construction de puits maraichers ;</p> <p>Construire de cordons pierreux et de seuils d'épandage.</p> <p>Construire des parcs de vaccination ;</p> <p>Former des auxiliaires d'élevage ;</p> <p>Provisionner les médicaments de traitement animal ;</p> <p>Construire des puits pastoraux ;</p> <p>Creuser des mares</p> <p>Sensibiliser pour le respect de la délimitation des couloirs de transhumance et des aires de stationnement ou de parcage ;</p> <p>Baliser les couloirs de transhumance.</p>

2.3. LE DOMAINE *ECONOMIE*

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Enclavement du canton	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mauvais état des pistes rurales ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficultés d'écoulement de produits locaux et d'approvisionnement en produits de première nécessité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité de matériaux de construction; ✓ Disponibilité de la main d'œuvre ; ✓ Existence des institutions et partenaires au développement ; ✓ Existence de Programmes/Projets ✓ Existence des entreprises de construction 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction d'un pont ✓ Aménagement des pistes
2. Difficultés de conservation, de transformation et de commercialisation de produits locaux.	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance de structures et infrastructures marchandes adéquates ; ✓ Insuffisance de petites unités de transformation ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Détérioration des produits ; ✓ Perte de valeurs marchande ; ✓ Déficience de valeur ajoutée des produits locaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité de matériaux ; ✓ Existence de l'ADC ; ✓ Disponibilité de la main d'œuvre ; ✓ Existence des institutions et 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction de magasins de stockage ; ✓ Création des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ✓ Installation

		✓ Insuffisance de revenus		partenaires au développement ; ✓ Existence de Programmes/Projets ; ✓ Disponibilité des opérateurs économiques	d'un établissement de micro crédit
--	--	---------------------------	--	---	------------------------------------

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1. Enclavement du canton 2. Difficultés de conservation, de transformation et de commercialisation des produits locaux.	Existence de l'ADC Disponibilité de matériaux de construction; Disponibilité de la main d'œuvre ; Existence des institutions et partenaires au développement ; Existence de Programmes/Projets. Existence des entreprises de construction Disponibilité des opérateurs économiques	Favoriser les échanges au niveau local ; Valoriser les produits locaux.	Construire un pont Aménager des pistes Construire des magasins de stockage ; Créer des Activités Génératrices de Revenus (AGR) Installer un établissement de micro crédit

2.4. LE DOMAINE EDUCATION/JEUNESSE/SPORT/CULTURE

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Faible scolarisation des enfants en générale et celle des filles en particulier ;	Cantonal	Absence de stimulus Ignorance ; Insuffisance de prise de conscience ; Faible fonctionnalités des APE Influence de pesanteurs socioculturelles en lien avec le rôle et la place de la femme dans la société ;	Réduction de chance de réussite sociale des filles Augmentation du taux d'analphabétisme Frein au développement	Existence des structures et infrastructures socioéducative Existence des APE Existence de l'ADC; Existence d'enfants à l'âge de scolarisation ; Disponibilité de services techniques spécialisés ; Existence des partenaires au développement ; Disponibilité Existence des structures des jeunes ; Existence de compétences et aptitudes ;	Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants. Restructuration et renforcement de capacités des APE Instauration de la cantine dans toutes les écoles
2. Conditions d'apprentissage à l'école difficiles	Cantonal	Insuffisance d'infrastructures adéquates ; Insuffisance de structures socioéducatives ; Absence d'eau potable dans les	Baisse de niveau des élèves Difficultés d'accès aux structures socioéducatives pour certains villages ;	Existence des structures et infrastructures socioéducatives Existence de l'ADC; Existence d'enfants à l'âge de scolarisation ; Disponibilité de services techniques spécialisés ; Existence des partenaires au développement ;	Construction de salles de classes dans les écoles existantes Renforcement des écoles en fournitures et matériels didactiques Installation des pompes à motricité

		<p>structures socioéducatives ;</p> <p>Insuffisance de matériels et fournitures didactiques</p> <p>Insuffisance du personnel enseignant ;</p> <p>insuffisance de prise en charge de certains maitres communautaires</p> <p>insuffisance de suivi des enseignants ;</p> <p>Non respect du calendrier académique</p>	<p>Structures socioéducatives non structurées ;</p> <p>Démotivation des enseignants ;</p> <p>Non respect du programme scolaire.</p>	<p>Disponibilité</p> <p>Existence des structures des jeunes ;</p> <p>Existence de compétences et aptitudes ;</p> <p>Disponibilité de l'APICED</p> <p>Existence des APE</p>	<p>humaine dans les écoles.</p> <p>Prise en charge des maitres communautaires</p> <p>Création de 5 nouvelles écoles</p> <p>Renforcement des écoles en personnel enseignant</p> <p>Suivi régulier des enseignants par l'Inspection</p> <p>Sensibilisation des parents d'élèves pour le respect du calendrier académique</p>
3. Exode rural	Cantonal	<p>Pauvreté,</p> <p>Désœuvrement</p> <p>Absence de cadres d'épanouissement ;</p>	<p>Perte de mains valide ;</p>	<p>Existence des structures et infrastructures socioéducatives</p> <p>Existence de l'ADC;</p> <p>Disponibilité de services techniques spécialisés ;</p> <p>Existence des partenaires au développement ;</p> <p>Disponibilité</p> <p>Existence des structures des jeunes ;</p>	<p>Création d'un centre culturel et sportif</p> <p>Création de centres d'apprentissage et de formation socio professionnelle</p> <p>Aménagement de terrains de sport et renforcement en équipements sportifs</p>

				Existence de compétences et	
--	--	--	--	-----------------------------	--

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
<p>1. Faible scolarisation des enfants en générale et celle des filles en particulier</p> <p>2. Inadéquation des conditions socioéducatives</p> <p>3. Exode rural</p>	<p>Existence des structures et infrastructures socioéducatives</p> <p>Existence de l'ADC;</p> <p>Existence d'enfants à l'âge de scolarisation ;</p> <p>Disponibilité de services techniques spécialisés ;</p> <p>Existence des partenaires au développement ;</p> <p>Disponibilité</p> <p>Existence des structures des jeunes ;</p> <p>Existence de compétences et aptitudes ;</p> <p>Existence des APE</p> <p>Disponibilité de l'APICED.</p>	<p>Améliorer les conditions socioéducatives du canton</p> <p>Impulser une prise de conscience des communautés ;</p> <p>Créer un cadre d'épanouissement des jeunes</p>	<p>Sensibiliser les parents pour la scolarisation des enfants.</p> <p>Restructurer et renforcer les capacités des APE</p> <p>Instaurer la cantine dans toutes les écoles</p> <p>Construire de salles de classes dans les écoles existantes</p> <p>Renforcer les écoles en fournitures et matériels didactiques</p> <p>Installer des pompes à motricité humaine dans les écoles.</p> <p>Prendre en charge les maitres communautaires</p> <p>Créer 5 nouvelles écoles</p> <p>Renforcer les écoles en personnel enseignant</p> <p>Suivre régulièrement les enseignants</p> <p>Sensibiliser les parents d'élèves pour le respect du calendrier académique</p> <p>Créer un centre culturel et sportif</p> <p>Créer un centre d'apprentissage et de formation socio professionnelle</p> <p>Aménager de terrains de sport et renforcer en équipements sportifs</p>

2.5. DOMAINE ENVIRONNEMENT/GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

2.5.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Diminution des ressources naturelles	Cantonal	Pression démographique ; Surexploitation des ressources naturelles ; Coupe abusive de bois ; Feux de brousse ; Sécheresses	Disparition des espèces végétales et faunistiques ; Diminution du pâturage ; Erosion des berges ; Lessivage des sols ; Destruction des biotopes	Existence des OSC à vocation environnementale ; Existence de l'ADC ; Existence des partenaires de développement ; Existence des Programmes/Projets de préservation de l'environnement ; Disponibilité de potentialité humaine ; Disponibilité du service technique de l'environnement.	Sensibilisation pour la protection de l'environnement Formation en techniques de production et installation de pépinières Reboisement des zones déboisées Elaboration de convention pour la mise en défens des zones menacées de déforestation.

2.5.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1. Diminution des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des OSC à vocation environnementale ; ✓ Existence de l'ADC ; ✓ Existence des partenaires de développement ; ✓ Existence des Programmes/Projets de préservation de l'environnement ; ✓ Disponibilité de potentialité humaine ; ✓ Disponibilité du service technique de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver les acquis à travers des actions concrètes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser pour la protection de l'environnement ✓ Former en techniques de production et installation de pépinières ✓ Reboiser les zones déboisées ✓ Elaborer des conventions pour la mise en défens des zones menacées de déforestation

2.6. DOMAINE SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT

2.6.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Faible taux de couverture sanitaire	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance du personnel soignant spécialisé ; ✓ Insuffisance de prise en charge socio sanitaire des mères et enfants malnutris ✓ Insuffisance d'infrastructures socio sanitaires ; ✓ Insuffisance d'équipements et médicaments ; ✓ Difficultés d'accès de certains villages aux soins de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux élevé des cas d'urgence ; ✓ taux élevé des risques de mortalité infantile et maternelle ; ✓ Altération de la qualité de soin ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existences des matériaux de construction ; ✓ Disponibilité de la main d'œuvre ; ✓ Existence des compétences ; ✓ Existence des programmes et projets ; ✓ Disponibilité des services spécialisés ; ✓ Existence des structures socio sanitaires ; ✓ Existence de l'ADC ; ✓ Existence des accoucheuses traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création et construction de centres de santé ✓ Subventionner le carburant de l'ambulance du district sanitaire ✓ Formation de femmes accoucheuses ✓ Formation des mères et sur la préparation des aliments enrichis
1. Fréquence de maladies	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consommation des eaux non potables ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ taux élevé de mortalité lié aux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existences des matériaux de 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation pour l'adoption des

parasitaires		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non respect des pratiques d'hygiène alimentaires et corporelles ; ✓ Non utilisation de moustiquaires imprégnées 	maladies parasitaires (paludisme et maladies diarrhéiques)	<ul style="list-style-type: none"> construction ; ✓ Disponibilité de la main d'œuvre ; ✓ Existence des compétences ; ✓ Existence des programmes et projets ; ✓ Disponibilité des services spécialisés ; ✓ Existence des structures socio sanitaires ; ✓ Existence de l'ADC ; ✓ Existence des accoucheuses traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> pratiques d'hygiène et d'assainissement ✓ Sensibilisation pour l'utilisation des moustiquaires imprégnées ✓ Installation d'un château d'eau et de pompes à motricité humaine ✓ Mise à disposition de chlore pour le traitement des eaux
--------------	--	--	--	---	--

2.6.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
<p>1. Faible taux de couverture sanitaire</p> <p>2. Fréquence de maladies parasitaires</p>	<p>Existences des matériaux de construction ;</p> <p>Disponibilité de la main d'œuvre ;</p> <p>Existence des compétences ;</p> <p>Existence des programmes et projets ;</p> <p>Disponibilité des services spécialisés ;</p> <p>Existence des structures socio sanitaires ;</p> <p>Existence de l'ADC ;</p> <p>Existence des accoucheuses traditionnelles</p>	<p>Augmenter le taux de consommation de l'eau potable ;</p> <p>Faciliter l'accès aux soins de santé en général et celui de la mère et de l'enfant en particulier.</p>	<p>Créer et construire de centres de santé</p> <p>Subventionner le carburant de l'ambulance du district sanitaire</p> <p>Former les femmes accoucheuses</p> <p>Former les mères sur la préparation des aliments enrichis</p> <p>Sensibiliser pour l'adoption des pratiques d'hygiène et d'assainissement adéquates ;</p> <p>Sensibiliser pour l'utilisation des moustiquaires imprégnées</p> <p>Installer d'un château d'eau et de pompes à motricité humaine</p> <p>Mettre à la disposition des communautés du chlore pour le traitement des eaux</p>

III SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaine	Axes prioritaires	Objectifs à moyen terme
<p>Affaires Sociales & Genre</p>	<p>Favoriser l'accès de la femme aux facteurs de production ; Améliore l'accès aux soins de santé maternelle et infantile.</p>	<p>Organiser des sensibilisations en faveur de la scolarisation et l'alphabétisation de filles/femmes ; Créer de centres d'alphabétisation féminins. Organiser des sensibilisations contre le mariage précoce ; Appuyer les initiatives féminines de développement à travers l'octroi de micro crédit et subventions ; Créer un centre d'apprentissage (couture, tricotage, tissage etc.) pour la femme Créer des centres nutritionnels pour la prise en charge socio-sanitaire des enfants malnutris, des mères allaitantes et femmes enceintes. Organiser de sensibilisations pour les visites pré et postnatales. Former et doter les femmes accoucheuses en outils et équipements appropriés.</p>
<p>Agriculture/Elevage</p>	<p>Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des producteurs ; Favoriser la cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs.</p>	<p>Former les producteurs locaux en techniques agricoles Approvisionner en matériels et intrants agricoles (semences améliorées et diversifiées, produits phytosanitaires) Former les producteurs en techniques de restauration de sols ; Former en techniques de production maraichère ; Construction de puits maraichers ; Construire de cordons pierreux et de seuils</p>

		<p>d'épandage.</p> <p>Construire des parcs de vaccination ;</p> <p>Former des auxiliaires d'élevage ;</p> <p>Provisionner les médicaments de traitement animal ;</p> <p>Construire des puits pastoraux ;</p> <p>Creuser des mares</p> <p>Sensibiliser pour le respect de la délimitation des couloirs de transhumance et des aires de stationnement ou de parcage ;</p> <p>Baliser les couloirs de transhumance.</p>
Economie	<p>Favoriser les échanges au niveau local ;</p> <p>Valoriser les produits locaux.</p>	<p>Construire un pont</p> <p>Aménager des pistes</p> <p>Construire des magasins de stockage ;</p> <p>Créer des Activités Génératrices de Revenus (AGR)</p> <p>Installer un établissement de micro crédit</p>
Education/Jeunesse/Culture/Sport	<p>Améliorer les conditions socioéducatives du canton</p> <p>Impulser une prise de conscience des communautés ;</p> <p>Créer un cadre d'épanouissement des jeunes</p>	<p>Sensibiliser les parents pour la scolarisation des enfants.</p> <p>Restructurer et renforcer les capacités des APE</p> <p>Instaurer la cantine dans toutes les écoles</p> <p>Construire de salles de classes dans les écoles existantes</p> <p>Renforcer les écoles en fournitures et matériels didactiques</p> <p>Installer des pompes à motricité humaine dans les écoles.</p> <p>Prendre en charge les maitres communautaires</p> <p>Créer 5 nouvelles écoles</p> <p>Renforcer les écoles en personnel enseignant</p> <p>Suivre régulièrement les enseignants</p>

		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les parents d'élèves pour le respect du calendrier académique Créer un centre culturel et sportif Créer un centre d'apprentissage et de formation socio professionnelle Aménager de terrains de sport et renforcer en équipements sportifs
Gestion des Ressources Naturelles	Préserver les acquis à travers des actions concrètes	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser pour la protection de l'environnement Former en techniques de production et installation de pépinières Reboiser les zones déboisées Elaborer des conventions pour la mise en défens des zones menacées de déforestation
Santé/Eau/Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le taux de consommation de l'eau potable ; Faciliter l'accès aux soins de santé en général et celui de la mère et de l'enfant en particulier. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer et construire de centres de santé Subventionner le carburant de l'ambulance du district sanitaire Former les femmes accoucheuses Former les mères sur la préparation des aliments enrichis Sensibiliser pour l'adoption des pratiques d'hygiène et d'assainissement adéquates ; Sensibiliser pour l'utilisation des moustiquaires imprégnées Installer d'un château d'eau et de pompes à motricité humaine Mettre à la disposition des communautés du chlore pour le traitement des eaux

IV PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1 DOMAINE : AFFAIRES SOCIALES & GENRE

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour la Création des Centres Nutritionnels Thérapeutique pour la prise en charge socio-sanitaire des enfants malnutris, des mères allaitantes et femmes enceintes.	Dangoul Amkhalbate Al-djazira Goz-mara kharoubaye	ADC ; Structures féminines Communautés locales	3000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
2. Création de centres d'alphabétisation féminins.	Dangoul Amkhalbate Drebalkhel Kamadalwa Al-biher Touran Guirlié Goz-mara Adiguemat Moundaguil Ab-ourfaye	ADC ; Structures féminines Communautés locales	5 500 000	550 000	Mai 2014	4 ans

3. Formation et dotation des femmes accoucheuses en outils et équipements appropriés.	20 femmes soit 4/zone x 5	ADC ; Structures féminines Communautés locales	1 500 000	150 000	Mai 2014	2 ans
4. Création d'un centre d'apprentissage (couture, tricotage, tissage etc.) en faveur des femmes	Dangoul	ADC ; Structures féminines	30 000 000	3 000 000	Janvier 2015	1 an
5. Appui aux initiatives féminines de développement.	Cantonal	ADC ; Structures féminines Institutions étatiques	16 000 000	1 600 000	Mai 2014	4 ans
6. Sensibilisation en faveur de la scolarisation et l'alphabétisation de filles/femmes	Cantonal	ADC ; Structures féminines Communautés locales APE	3 000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
7. Sensibilisation de la femme pour les visites pré et postnatales.	Cantonal	ADC ; Structures féminines Communautés locales	3 000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
8. Sensibilisation contre le mariage précoce.	Cantonal	ADC ; Communautés locales Structures féminines	3 000 000	300 000	Mai 2014	4 ans

4.2 DOMAINE : AGRICULTURE/ELEVAGE

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Formation des producteurs en techniques de production maraichère	✓ 100 producteurs soit 20/zone x 5	ADC ; OP ;	7 500 000	750 000	Mai 2014	4 ans
2. Exploitation de 40 hectares de cultures maraichères	✓	ADC ; OP	20 000 000	2000 000	Mai 2014	4ans
3. Construction de 4 puits pastoraux	✓ Makharout ✓ Abniéré ✓ Rouhaba ✓ Tchétchenné	ADC ; OP ; Communautés locales	60 000 000	6000 000	Mai 2014	4 ans
4. Approvisionnement et Subvention de matériels agricoles, de semences améliorées (variété de mil moustachue) et diversifiées, de produits phytosanitaires et autres intrants agricoles	✓ Cantonal	ADC ; OP ; Communautés locales	65 000 000	6 500 000	Mai 2014	4 ans
5. Construction de cordons pierreux, de seuil d'épandage	✓ Seuil d'épandage à Dangoul ✓ Cordons pierreux à Absouf	ADC ; OP ; Communautés locales	40 000 000	4 000 000	Mai 2014	4 ans

6. Formation en techniques de restauration de sols dégradés	100 producteurs soit 20/zone x 5	ADC ; OP ; Communautés locale	7 500 000	750 000	Mai 2014	4 ans
7. Aménagement de 4 mares	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Kharoubaye ✓ Abniéré ✓ Rouaba ✓ Dibebine 	ADC ; OP ; Communautés locales	120 000 000	12 000 000	Mai 2014	4 ans
8. Formation d'auxiliaires d'élevage	✓ 50 auxiliaires soit 10/zone x 5.	ADC ; OP ; Communautés locales	3 750 000	375 000	Nov. 2014	2 ans
9. Construction de 4 parcs de vaccination	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adiguémat ✓ Abdam ✓ Guissessé ✓ Al-koudjié 	ADC ; OP ; Communautés locales	56 000 000	5 600 000	Nov. 2014	4 ans
10. Construction d'une aire d'abattage	✓ Dangoul	ADC ; OP ; Opérateurs économiques locaux; Communautés	15000 000	1500 000	Mai 2014	1 an

		locales				
11. Balisage de 3 couloirs de transhumance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Abdam ✓ Amtalata ✓ amdoukoum 	ADC ; OP ; Communautés locales	75 000 000	7 500 000	Nov. 2014	4 ans
12. Approvisionnement et subvention de suppléments alimentaires (tourteaux, natron, sel etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cantonal 	ADC ; OP ; Communautés locales	24 000 000	2 400 000	Mai 2014	4 ans
13. Conventions pour la délimitation des aires de pâturage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Alkoudjié ✓ Arraday ✓ Amhidjerat ✓ Abdam ✓ Abfiéssé ✓ Chamata ✓ Ardim ✓ Amtinga ✓ Siyébaye ✓ Amguifélé ✓ Amchara ✓ Al-ardebaye ✓ Diguéné ✓ Amtarréna ✓ Addileibé 	ADC ; OP ; Communautés locales	9 000 000	900 000	Nov. 2014	4 ans

14. Sensibilisation pour le respect des limites des couloirs de transhumance et aires de pâturage.	✓ Cantonal	ADC ; OP ; Communautés locales	3000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
--	------------	--------------------------------------	----------	---------	----------	-------

4.3 DOMAINE : ECONOMIE

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour la construction d'un pont	✓ Batha (Adiguemat)	ADC ; Communautés locales ; Opérateurs économiques locaux	3000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
2. Plaidoyer pour l'installation d'un établissement de micro crédit	✓ Am-dam	ADC ; OP Opérateurs économiques locaux	3000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
3. Aménagement des pistes	✓ Amdam-Amkalbat ✓ Amdam-Dangoul ✓ Amdam-Albiher ✓ Amdam-Aldjazira ✓ Amdam-Guisséssé	ADC ; Communautés locales ; Opérateurs	7 500 000	750 000	Mai 2014	4 ans

		économiques locaux				
4. Construction de magasins de stockage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dangoul ✓ Amkalbat ✓ Dangarfalik ✓ Al-djazira ✓ Guissessé ✓ Albiher ✓ Guirlié 	ADC ; OP ; Communautés locales ; Opérateurs économiques locaux	35 000 000	3 500 000	Mai 2014	4 ans
5. Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) à travers l'octroi des micros crédits.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 15 OP soit 3 /Zone 	ADC ; Communautés locales ; Opérateurs économiques locaux	22 500 000	2 250 000	Mai 2014	4 ans

4.4 DOMAINE : EDUCATION/JEUNESSE/CULTURE/SPORT

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Installation des pompes à motricité humaine dans les écoles.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Toutes les écoles fonctionnelles 	ADC ; APE ; IDEN Communautés	60 000 000	6 000 000	Mai 2014	4 ans

		locales				
2. Restructuration et renforcement de capacités des APE	✓ Cantonal	ADC ; APE Communautés locales	1500 000	150 000	Nov. 2014	2 ans
3. Construction de salles de classes dans les écoles existantes	✓ Al-biher ; ✓ Dangoul ; ✓ Amkalbat ; ✓ Habanié ; ✓ Hidjélidjé ; ✓ Ben Hassan	ADC ; APE ; IDEN ; Communautés locales	60 000 000	6 000 000	Mai 2014	4 ans
4. Plaidoyer pour l'instauration de la cantine dans toutes les écoles	✓ Toutes les écoles fonctionnelles	ADC ; APE ; IDEN ; Communautés locales	1500 000	150 000	Oct. 2014	2 ans
5. Plaidoyer pour la création de 5 nouvelles écoles	✓ Guissessé ✓ Dangoule Harazaye ✓ Absouf ✓ Amkidoko ✓ Hayal matar	ADC ; APE ; IDEN ; Communautés	5000 000	500 000	Mai 2014	4 ans

		locales				
6. Création d'un centre d'apprentissage et de formation socio professionnelle.	✓ Dangoul	ADC ; Organisations des jeunes ; Communautés locales	32 000 000	3 200 000	Janvier 2015	1 an
7. Création d'un centre culturel et sportif	✓ Dangoul	ADC ; Organisations des jeunes ; Communautés locales	35 000 000	3 500 000	Oct. 2015	1 an
8. Aménagement de terrains de sport et renforcement en équipements sportifs	✓ Dangoul ✓ Drebalhel ✓ Amkhalbat ✓ Adiguemat ✓ Kamadalwa ✓ Kharoubay ✓ Aldjazira	ADC ; Organisations des jeunes ; Communautés locales	21 000 000	2 100 000	Mai 2014	4 ans
9. Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants et le respect du calendrier académique	✓ Cantonal	ADC ; APE ; Communautés locales	3000 000	300 000	Mai 2014	4 ans

<u>(éviter les rentrées tardive).</u>						
10. Plaidoyer pour la Prise en charge des maitres communautaires	✓ Cantonal	ADC ; APE ; APICED ; IDEN ; Communautés locales	2 250 000	225 0000	Oct. 2014	3 ans
11. Renforcement des écoles en fournitures et matériels didactiques	✓ Ecoles fonctionnelles	ADC ; APE ; IDEN ; Communautés locales	18 000 000	1 800 000	Oct. 2014	4 ans
12. Plaidoyer pour le recyclage régulier des maitres communautaire	✓ Tous les maitres communautaires 1 fois par an.	ADC ; APE ; IDEN ; Communautés locales	3500 000	350 000	Mai 2014	4ans
13. Plaidoyer pour le renforcement des écoles en	✓ Cantonal	ADC ;	2 250 000	225 000	Oct. 2014	4 ans

personnel enseignant		APE ; IDEN				
----------------------	--	---------------	--	--	--	--

4.5 DOMAINE : GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Formation en techniques de production et installation de pépinières	- 25 producteurs soit 5/zone x 5	ADC ; OP ; Communautés locales	1 875 000	187 500	Mai 2014	1 an
2. Reboisement des zones déboisées (5000 plants)	- Dangoul - Guirlié - Kamadalwa - Drebalhel - Amkhalbat	ADC ; OP ; Communautés locales	12 500 000	1 250 000	Mai 2014	4 ans
3. Elaboration de convention pour la mise en défens des zones menacées de déforestation.	- Hidjer Al-ibeit - Sangué-fout	ADC ; OP ; Communautés locales	1 500 000	150 000	Nov. 2015	1 an
4. Sensibilisation pour la protection	- Cantonal	ADC ;	3000 000	300 000	Mai 2014	4 ans

de l'environnement		OP ; Communautés locales				
--------------------	--	-----------------------------	--	--	--	--

4.6 DOMAINE : SANTE/EAU & ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Installation d'un château d'eau à Dangoul et de pompes à motricité humaine	<ul style="list-style-type: none"> - Dangoul (<i>château équipé de système d'adduction d'eau</i>) - Goz-mara - Habilé - Amdoukoun - Andriessa - Itéchané - Aradé - Tourda - Baddé - Absouf - Amahareb - Riad - Mahabar 	ADC ; Communauté locales ;	100 000 000	10 000 000	Mai 2014	4 ans

	- Albiher					
2. Création et construction d'un centre de santé	- Dangoul. - Al-Bière (centre de santé communautaire)	ADC ; Communautés locales	32 000 000	3 200 000	Janvier 2015	1 an
3. Traitement des eaux de consommation à travers la disponibilisation de chlore et la formation en traitement des eaux.	Cantonal	ADC ; Communautés locales	7 500 000	750 000	Mai 2014	4 ans
4. Formation des mères sur la préparation des aliments enrichis	1 femme/village	ADC ; Communautés locales	9 000 000	900 000	Mai 2014	4 ans
5. Sensibilisation pour l'utilisation des moustiquaires imprégnées	Cantonal	ADC ; Communautés locales	3000 000	300 000	Mai 2014	4 ans

6. Formation de femmes accoucheuses	30 femmes soit 6/zone	ADC ; Structures féminines ; Communautés locales ;	2 250 000	225 000	Janvier 2015	1 an
7. Plaidoyer pour la subvention du carburant de l'ambulance du district sanitaire	District sanitaire d'Am-dam	ADC ; COGES ; District sanitaire	1 500 000	150 000	Mai 2014	2 ans
8. Sensibilisation pour l'adoption des pratiques d'hygiène et d'assainissement	Cantonal	ADC ; Communautés locales	3000 000	300 000	Mai 2014	4 ans

V MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Les AG cantonales et villageoises ou inter-villageoises, le bureau exécutif de l'ADC, le CDC, les Commissions Thématiques, les Associations Villageoises de Développement, les COGES, les OSC constituent des organes ou structures et sous-structures qui sont impliquées dans la mise en œuvre et le suivi du programme.

Chargé de coordonner les activités de mise en œuvre du PDL, le CDC est tenu d'impliquer les autres structures et sous-structures dans la prise de décisions importante, la mobilisation des ressources, exécution des travaux, la vérification de la qualité des travaux exécutés etc.

Chaque organe ou structure impliqué en fonction des activités et des rôles qui leur sont assignés.

Les AG servent d'instance de prise de décision importantes ; l'ADC de manière générale et le CCD en particulier est chargé de l'exécution des décisions, de la gestion des affaires courantes, de la dynamisation et du suivi des activités etc. ; les commissions thématiques analysent et traitent les questions relatives différents thèmes et favorisent la compréhension des enjeux liés à l'exécution des projets ; les AVD relaient l'information, sensibilisent la base et facilite la mobilisation des ressources locales ; les OSC sont impliquées directement dans l'exécution des projets et enfin les COGES sont chargés de gérer et de faire le suivi de proximité des ouvrages communautaires.

Pour ce qui concerne le suivi du programme, l'ADC veille sur l'exécution du plan d'action à travers l'élaboration d'une planification décomposée sur une période plus réduite de trois (3) mois ; il fait le bilan de la mise en œuvre de cette planification aux termes des planifications trimestrielles ; au vue des résultats de cette évaluation, une réorientation de stratégie est faite. Au bout de six (6) de mise en œuvre, une AG cantonale est organisée en vue de restituer les résultats de cette période d'exécution.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le CDC est la structure de pilotage ; elle est une sous structure de l'ADC.

Il a pour responsabilité de :

- ✓ Rechercher le financement ;
- ✓ Planifier et programmer les activités ;
- ✓ Coordonner les actions ;
- ✓ Suivre l'évolution des activités planifiées ;
- ✓ Participer au choix des prestataires;
- ✓ Vérifier la fiabilité et la viabilité des actions etc.

Il rend compte à l'ADC qui à sont tour est redevable à l'Assemblée Générale Cantonale.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

5.3.1. Domaine : Affaires Sociales & Genre

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1 Plaidoyer pour la Création des Centres Nutritionnels Thérapeutiques pour la prise en charge socio-sanitaire des enfants malnutris, des mères allaitantes et femmes enceintes.	Dangoul Amkhalbate Al-djazira Goz-mara kharoubaye	ADC ; Structures féminines Communa autés locales	3000 000	300 000	2 700 000	Etat ; COOPI ; IRW ; UNICEF ; PAM Et autres partenaires au développe ment.	Mai 2014	4 ans	
2 Création de centres d'alphabétisation féminins.	Dangoul Amkhalbate Drebalkhel Kamadalwa Al-biher Touran Guirlié Goz-mara Adiguemat Moundaguil Ab-ourfaye	ADC ; Structures féminines Communa autés locales	5 500 000	550 000	4 950 000	IDEN ; ACORD ; BCI ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développe ment.	Mai 2014	4 ans	
3 Formation et dotation des femmes	20 femmes soit 4/zone x 5	ADC ; Structures féminines	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat ; COOPI ; IRW ;	Mai 2014	2 ans	

accoucheuses en outils et équipements appropriés.		Communautes locales					UNICEF ; PAM Et autres partenaires au développement.			
4 Création d'un centre d'apprentissage (couture, tricotage, tissage etc.) en faveur des femmes	Dangoul	ADC ; Structures féminines	30 000 000	3 000 000	27 000 000	Etat ACORD ; BCI ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.	Janvier 2015	1 an		

5.3.2. Domaine : Agriculture/Elevage

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1 Formation des producteurs en techniques de production maraichère	✓ 100 producteurs soit 20/zone x 5	ADC ; OP ;	7 500 000	750 000	6 750 000	Etat ACORD ; BCI ; IRW ; COOPI ; FAO Et autres partenaires au développem	Mai 2014	4 ans	

						ent.			
2	Construction de 4 puits pastoraux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Makharout ✓ Abniéré ✓ Rouhaba ✓ Tchétchenné 	<p>ADC ;</p> <p>OP ;</p> <p>Communautés locales</p>	60 000 000	6000 000	54 000 000	Etat ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.	Mai 2014	4 ans
3	Approvisionnement et Subvention de matériels agricoles, de semences améliorées (variété de mil moustachue) et diversifiées, de produits phytosanitaires et autres intrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cantonal 	<p>ADC ;</p> <p>OP ;</p> <p>Communautés locales</p>	65 000 000	6 500 000	58 500 000	Etat ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.	Mai 2014	4 ans
4	Construction de cordons	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Seuil d'épandage 	ADC ;	40 000 000	4 000 000	36 000 000	Etat ACORD ; BCI ;	Mai 2014	4 ans

<p>pierreux, de seuil d'épandage</p>	<p>à Dangoul ✓ Cordons pierreux à Absouf</p>	<p>OP ; Communautés locales</p>				<p>PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.</p>			
<p>5 Formation en techniques de restauration de sols dégradés</p>	<p>100 producteurs soit 20/zone x 5</p>	<p>ADC ; OP ; Communautés locale</p>	<p>7 500 000</p>	<p>750 000</p>	<p>6 750 000</p>	<p>Etat ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.</p>	<p>Mai 2014</p>	<p>4 ans</p>	
<p>6 Aménagement de 4 mares</p>	<p>✓ Kharoubaye ✓ Abniéré ✓ Rouaba ✓ Dibebine</p>	<p>ADC ; OP ; Communautés locales</p>	<p>120 000 000</p>	<p>12 000 000</p>	<p>108 000 000</p>	<p>Etat ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.</p>	<p>Mai 2014</p>	<p>4 ans</p>	

5.3.3. Domaine : Economie

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le partenaires (s) actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1 Plaidoyer pour la construction d'un pont	✓ Batha (Adiguemata)	ADC ; Communautés locales ; Opérateurs économiques locaux	3000 000	300 000	2 700 000	Etat Et autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	
2 Plaidoyer pour l'installation d'un établissement de micro crédit	✓ Am-dam	ADC ; OP Opérateurs économiques locaux	3000 000	300 000	2 700 000	Etat Et partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	

5.3.4. Domaine : Education/Jeunesse/Culture/Sport

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le partenaires actuels et potentiels (s) et	Début probable	Durée	Personne responsable
1 Installation des pompes à motricité humaine dans les écoles.	✓ Toutes les écoles fonctionnelles	ADC ; APE ; IDEN Communautés locales	60 000 000	6 000 000	54 000 000	Etat ACORD ; BCI ; PADLII ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.	Mai 2014	4 ans	
2 Restructuration et renforcement de capacités des APE	✓ Cantonal	ADC ; APE Communautés locales	1500 000	150 000	1 350 000	IDEN ; ACORD ; BCI ; PADLII ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.	Nov. 2014	2 ans	
3 Construction de salles de classes dans les écoles existantes	✓ Al-biher ✓ Dangoul	ADC ; APE ; IDEN ; Communautés locales	60 000 000	6 000 000	54 000 000	Etat ; ACORD ; BCI ; PADLII ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.	Mai 2014	4 ans	

4	Plaidoyer pour l'instauration de la cantine dans toutes les écoles	✓ Toutes les écoles fonctionnelles	ADC ; APE ; IDEN ; Communautés locales	1500 000	150 000	1 350 000	Etat ; ACORD ; BCI ; PADLII ; IRW ; PAM COOPI Et autres partenaires au développement.	Oct. 2014	2 ans	
5	Aménagement de terrains de sport et renforcement en équipements sportifs.	✓ Dangoul ✓ Drebalhel ✓ Amkhalbat ✓ Adiguemat ✓ Kamadalwa ✓ Kharoubay ✓ Aldjazira	ADC ; Organisations des jeunes ; Communautés locales	21 000 000	2 100 000	18 900 000	Etat ACORD ; BCI ; PADLII ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.	Mai 2014	4 ans	

5.3.5. Domaine : Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1. Formation en techniques de production et installation de pépinières	- 25 producteurs soit 5/zone x 5	ADC ; OP ; Communautés locales	1 875 000	187 500	1 687 500	ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres	Mai 2014	1 an	

						partenaires au développement.			
2. Reboisement des zones déboisées (5000 plants)	<ul style="list-style-type: none"> - Dango ul - Guirlié - Kamad alwa - Drebal khel - Amkha lbat 	<p>ADC ; OP ; Communautés locales</p>	12 500 000	1 250 000	11 250 000	<p>ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.</p>	Mai 2014	4 ans	

5.3.6. Domaine : Santé/Eau & Assainissement

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1 Installation d'un château d'eau à Dangoul et de pompes à motricité humaine	<ul style="list-style-type: none"> - Dangoul (<i>château équipé de système d'adduction d'eau</i>) - Goz-mara - Habilé - Amdoukoun - Andriessa 	<p>ADC ; Communauté locales ;</p>	100 000 000	10 000 000	90 000 000	<p>Etat ; ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.</p>	Mai 2014	4ans	

	<ul style="list-style-type: none"> - Itéchané - Aradé - Tourda - Baddé - Absouf - Amahareb - Riad - Mahabar - Albiher 									
2	Création et construction d'un centre de santé	- Dangoul.	ADC ; Communautés locales	32 000 000	3 200 000	28 800 000	Etat; ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.	Janvier 2015	1 an	
3	Traitement des eaux de consommation à travers la disponibilité de chlore et la formation en traitement des eaux.	Cantonal	ADC ; Communautés locales	7 500 000	750 000	6 750 000	ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	

3. Formation des mères sur la préparation des aliments enrichis	1 femme/village	ADC ; Communautés locales	9 000 000	900 000	8 100 000	ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.	Mai 2014	4ans	
4. Formation de femmes accoucheuses	30 femmes soit 6/zone	ADC ; Communautés locales	2 250 000	225 000	2 025 000	ACORD ; BCI ; PADLII ; PAPAT ; IRW ; COOPI Et autres partenaires au développement.	Mai 2014	1an	

CONCLUSION

En définitive, ce document est le fruit des efforts consentis par les communautés locales ; il est le reflet d'une vision commune de développement du canton Habanié.

C'est en effet, à partir des concertations et des consensus autour des intérêts divergents que ce PDL a été réalisé.

Il présente les résultats de l'état des lieux du canton en mettant en exergue ses potentialités et atouts, les contraintes au développement, les besoins réels et pressants des communautés ; il propose des piste de solutions inhérentes aux problèmes majeurs du canton.

De ce qui précède, le présent PDL constitue un outil de développement sinon une référence pour le développement du canton Habanié.

Il doit servir de guide pour les éventuels intervenants.

ANNEXES

Liste des membres de l'ADC de Habanié

N°	Poste	Nom et prénoms	Observations
01	Président	ADOUM BRAHIM	
02	Vice-président	AKOU AL-HALLOU	
03	Secrétaire Général	BACHAR BINEYE	Représentant des handicapés
04	Secrétaire Général A.	MAHAMAT BOUGAR	
05	Trésorier Général	DEHIYE SOULEYMANE	
06	Trésorière Générale A.	ZARA HASSAN	Représentante des femmes
07	Chargé de matériels	AMSAAD SOULEYMANE	
08	Chargé de matériels A.	ZAGOLO MATAR	
09	1 ^{er} Conseiller	ALI DARBENE SOUAR	
10	2 ^{ème} Conseiller	SALEH MOUSTAPHA	Représentant de transhumants
11	3 ^{ème} Conseiller	ASSILEK TAHIR	
12	1 ^{er} Commissaire aux comptes	ALI ABDELRAZACK	Représentant des jeunes
13	2 ^{ème} Commissaire aux comptes	BRAHIM SIME	

Liste des membres des Commissions Thématiques

N°	Commission Thématiques	Nom et prénoms	Observations
	Education/Jeunesse/Culture et Sport	YOUSOUF BARTAL	
		ABDOURAMAN ABDOURASSOUL	
		MARIAM IDRIS	Représentante de femmes
		OUMAR ABAKAR	
	Santé/Eau/Assainissement	YAYA ISSA	
		ABDOULAYE HASSAN	
		SOUMAINE BECHIR	
		HALIME ABDOULAYE	Représentante de femmes
	Agriculture/Elevage	MADDO BOURMA	
		AKOU IBRAHIM	
		MAHAMAT SAHKINE	Représentant des agro-pasteurs
		KHADIDJA ABDOULAYE	Représentante de femmes
	Economie	AHAMT MAHAMAT	
		MAHAMAT ZENE DJIMA	Représentant agro-pasteurs
		SANOUSI ALI	
		BEDA OUMAR	Représentante de femmes
	Environnement/GRN	ABDERAMAN ADAM	
		AL-AS FIDEL	Agro-pasteur
		ABOUBAKAR AHMAT	Représentant des transhumants
		HABIBA SALEH	Représentante de femmes
	Affaires Sociales/Genre	FATOUA DAHAB	Représentante de

			femmes	
		KAYARA HAROUN	Représentante de femmes	
		RAKIYE HASSAN	Représentante de femmes	
		MIDJEKHIR ABDALLAH		
	Bonne Gouvernance/Paix/Sécurité	KHALIL AHMAT		
		HAMIT DJIMA		
		MAHAMAT ALLADJABA	ZENE	
		AL-AS SIME		